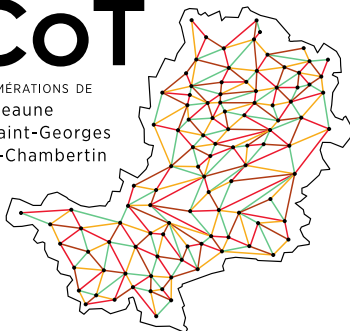


# SCoT

AGGLOMÉRATIONS DE  
Beaune  
Nuits-Saint-Georges  
Gevrey-Chambertin



Mesdames et Messieurs les  
Membres du Comité Syndical

Beaune, le 11 octobre 2023

Objet : Convocation au Comité Syndical du mercredi 18 octobre 2023

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCOT qui aura lieu le **MERCREDI 18 OCTOBRE 2023 à 18h00**, 14 rue Philippe Trinquet à Beaune, salle plénière.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance du comité syndical du 28 juin 2023
- Délibérations :
  - o C 23/12 – Avis sur le projet arrêté d'AVAP de la commune de Chorey-les-Beaune
  - o C 23/13 – Changement de nomenclature comptable (M57)
  - o C 23/14 – Budget SCOT – Décision modificative n°1-2023
  - o C 23/15 – Mise à disposition de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud
- Point d'information sur l'accompagnement du Syndicat Mixte auprès des communes dans le cadre de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Syndicat,  
Pierre BOLZE

PJ :

- Le procès-verbal de la séance du comité syndical du 28 juin 2023
- Les projets de délibération C 23/12 à C 23/15 et les annexes des délibérations C23/13 et C23/15

**Siège social**

Syndicat Mixte des Agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin  
14 rue Philippe Trinquet - Boîte Postale 40288 - 21208 BEAUNE CEDEX  
Tél. +33(0)3 80 24 56 80

**Secrétariat**

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges  
3, rue Jean Moulin - Boîte Postale 40029 - 21701 NUITS-SAINT-GEORGES CEDEX  
Tél. +33(0)3 80 27 04 80